

Union du
Pôle
Funéraire
Public



Elu(e)s le funéraire c'est votre affaire !

UN SERVICE FUNÉRAIRE PUBLIC EST POSSIBLE

Un service public, protecteur des familles est possible.

Elu(e)s il est de votre responsabilité d'assurer cette compétence qui est la vôtre.

L'UPFP vous accompagne dans vos projets !



POURQUOI PAS UN CREMATORIUM PUBLIC SUR VOTRE COMMUNE?



L'UPFP vous accompagne dans la faisabilité du projet et son mode de gestion !

VOS PROBLÉMATIQUES CIMETIÈRE

La gestion des espaces, la police des cimetières, le droit des concessions le cimetière écologique, l'espace cinéraire, la labellisation

L'UPFP vous accompagne dans vos projets et besoins !



LA VOIX DU FUNÉRAIRE PUBLIC

L'UPFP est membre du Conseil National des Opérations Funéraires, la voix du public compte dans l'évolution législative et réglementaire du funéraire.

Elu(es) Optez pour un funéraire engagé et responsable !



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

L'UPFP COFONDATRICE DU 1ER LABEL SECTORIEL RSE



Pour en savoir plus, visitez www.upfp.fr/fr